

ARRÊTÉ DU MAIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

ARRÊTÉ N°AT_2024_3701
Arrêté Temporaire

6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1 Police Municipale

TRAVAUX DE BRANCHEMENT AEP ET EP - RUE DU COMMERCE 50100 - SADE

Le Maire de la ville de Cherbourg-en-Cotentin,

VU le Code Général des Collectivités territoriales, et notamment les articles L 2212-1 et suivants et les articles L 2213-1 et suivants,

VU le Code de la route, notamment les articles R417-10 et L325-1 et suivants,

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 – 8ème partie – signalisation temporaire) approuvée par l'arrêté interministériel du 6 novembre 1992,

VU le règlement de voirie de l'ex Communauté urbaine de Cherbourg du 29 mars 1989 et notamment les articles 25, 26 et 27,

VU l'arrêté n°AR_2023_5065_CC du 7 décembre 2023 portant sur les délégations de fonction et de signature attribuées aux adjoints au Maire, aux maires délégués et aux conseillers municipaux délégués,

VU la demande de la SADE pour le compte de C.A.C en date du 24 septembre 2024,

CONSIDÉRANT qu'il convient d'assurer la sécurité des personnes pendant la durée des opérations,

ARRÊTE DU 14 OCTOBRE 2024 AU 31 MARS 2025 DE 7H A 19H

ARTICLE 1 – RUE DU COMMERCE

La rue sera barrée, au droit des travaux, le temps des travaux. (Du 14/10/2024 au 25/11/2024 et du 06/01/2025 au 31/03/2025).

ARTICLE 2 – RUE AU BLÉ

Le stationnement de tous les véhicules est interdit, considéré comme gênant et réservé à la mise en place d'une zone de stockage, le temps des travaux, sur 4 emplacements autorisés, dont 2 arrêt minute. (Du 14/10/2024 au 31/03/2025).

ARTICLE 3 – PARKING DU PETIT PERROQUET

Le stationnement de tous les véhicules est interdit, considéré comme gênant et réservé à la mise en place d'une base vie, le temps des travaux. (Du 14/10/2024 au 28/02/2025).

Trêve de Noël du 25/11/2024 au 06/01/2025.

Le passage, la sécurité des piétons et la circulation des véhicules doivent être maintenus en permanence (3 mètres de largeur minimum pour les véhicules de secours).

N° SIRET entreprise : 562 077 503 00240

ARTICLE 4 – Les véhicules en infraction au présent arrêté pourront être enlevés et mis en fourrière aux risques et frais des contrevenants.

ARTICLE 5 – La signalisation et la pré-signalisation des lieux seront mises en place par la SADE (ZI Les Costils 50340 Les Pieux), responsable des opérations qui assurera par ailleurs la protection et le balisage du chantier. Il appartient également à l'entreprise pétitionnaire de mettre en conformité avec l'arrêté la signalisation de police existante (masquage de panneaux etc...). Le présent arrêté et si besoin un panneau « Stationnement interdit » devront être affichés sur le lieu des opérations conformément à la réglementation en vigueur, à moins de 1,80 m du sol, 7 jours à l'avance. À défaut, il ne pourra être fait appel à la fourrière.

ARTICLE 6 – Le présent arrêté ne donnera lieu à la perception d'aucune redevance.

ARTICLE 7 – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le maire ou contentieux devant le Tribunal Administratif (3, rue Arthur LE DUC - 14000 CAEN), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 8 – Le Directeur Général des Services, la Directrice Générale du Pôle patrimoine et cadre de vie, le Commissariat Central de police et le service de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Pour le Maire et par délégation, le Maire adjoint
Pierre-François Lejeune**

Demande d'arrêté

Travaux branchement EP

Date du 14/10 au 30/09/25

Prévision durée de travaux 8 semaines

RUE : Rue du commerce route barrée stationnement interdit

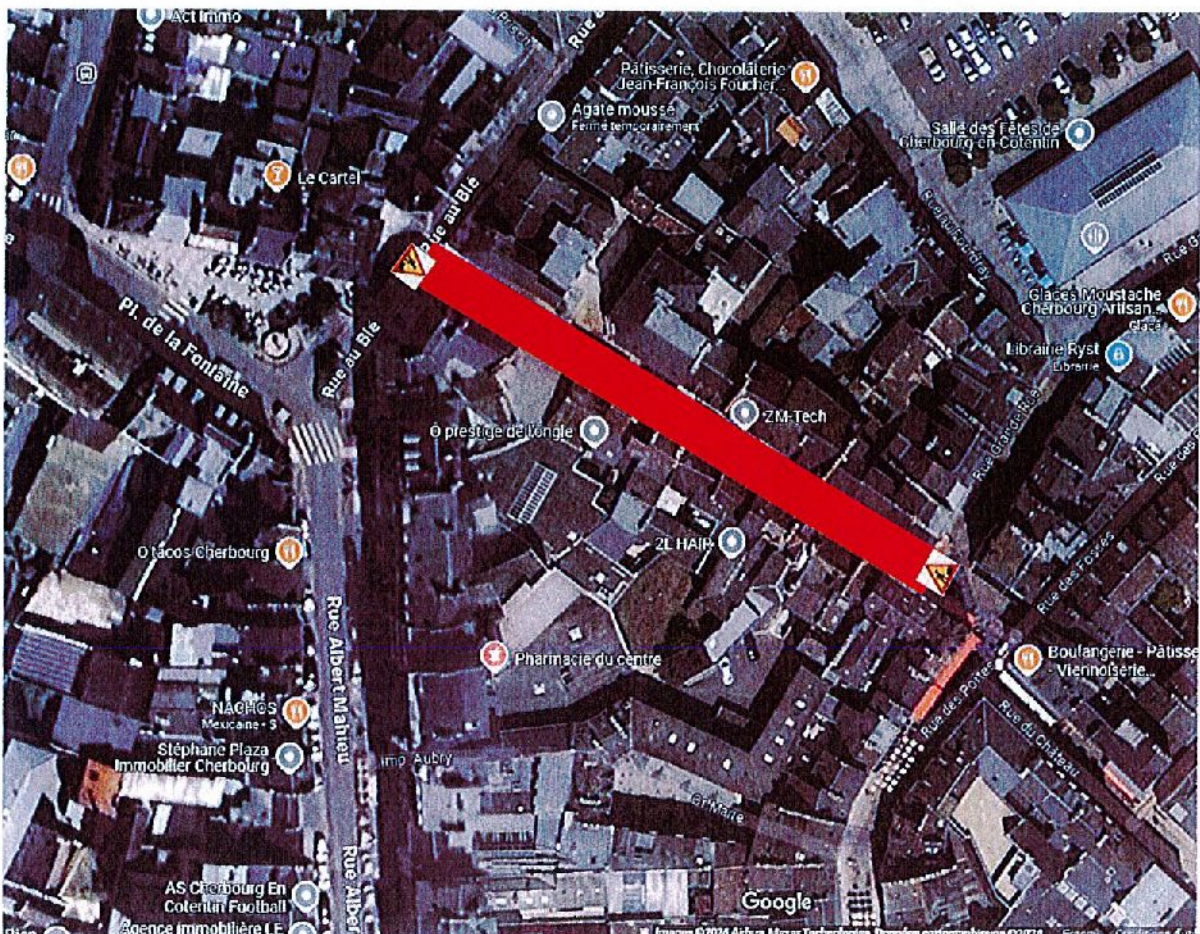
RUE : Rue au blé Cherbourg stationnement interdit (4 places arrêt minute)

Rue : parking du petit perroquet cherborug Stationnement interdit

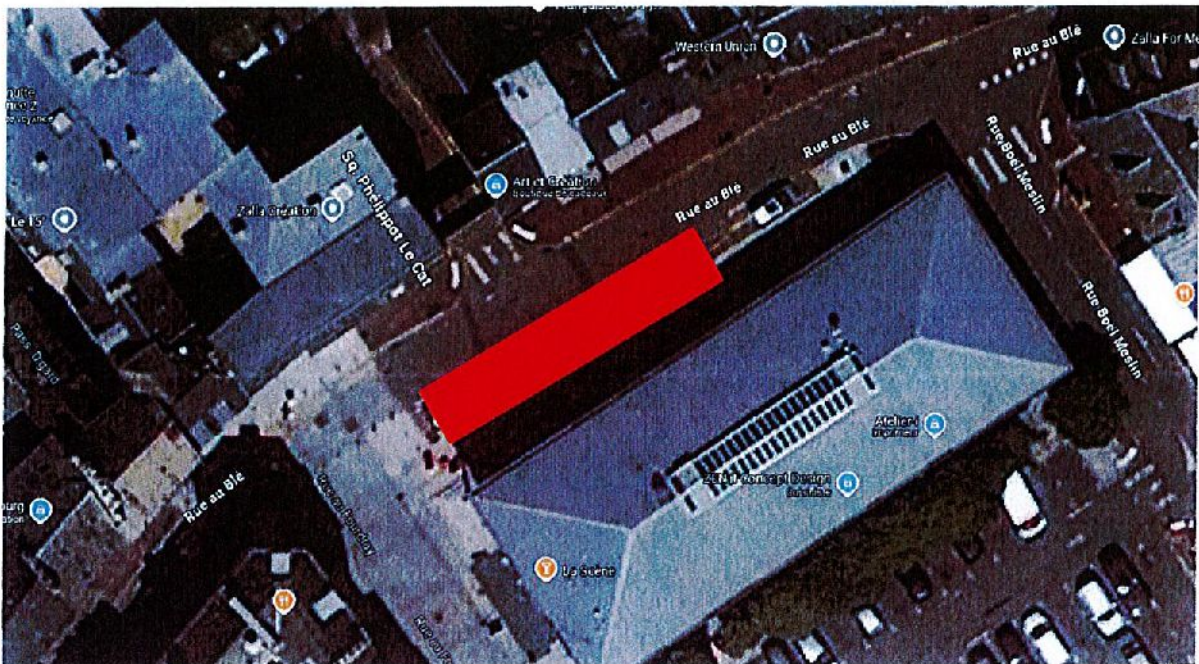
Contrôleur de travaux : Jérôme Leboisselier 06 33 99 09 75

+DICT

Rue des travaux Rue du commerce



Stockage tampon rue au blé



Base vie Parking petit perroquet

